



Le Centre Hospitalier de Valenciennes recrute

UN TECHNICIEN BIOMEDICAL (CHIRURGIE/ANESTH.) H/F

Contexte : *Le Centre Hospitalier de Valenciennes est une structure de santé comptant près de 5000 salariés travaillant sur plusieurs sites. Ce qui en fait le plus important employeur du Valenciennois.*

L'établissement a vu son activité et son organisation évoluer de façon radicale ces dernières années avec la mise en place de la Nouvelle Gouvernance et l'investissement de bâtiments flambants neufs.

Avec près de 2000 lits, le Centre Hospitalier de Valenciennes est le troisième Centre Hospitalier de la grande région après le CHRU de Lille et le CHU d'Amiens. Il est également Hôpital recours pour l'ensemble du Territoire du Hainaut-Cambrésis (800.000 habitants).

DEFINITION DU POSTE :

Installer et maintenir les équipements biomédicaux dans le respect des recommandations et normes en vigueur.

SPECIFICITE DU POSTE :

Technicien biomédical spécialisé sur les équipements d'épuration extra-rénale.

ACTIVITE DU METIER :

Compétences propres

Il est demandé au technicien de prendre en charge, dans le cadre d'opérations de maintenance curative, préventive ou de contrôle qualité, les dispositifs médicaux suivants :

- ⇒ Equipements mobiliers de bloc opératoire (Tables et supports patients, éclairages opératoire, suspensions techniques, etc.),
- ⇒ Equipements de techniques opératoires (bistouris, moteurs chirurgicaux, microscopes opératoires, bistouris, phacoémulsificateur, lasers,...),
- ⇒ Systèmes de monitoring multi-paramètres (Moniteurs, postes centraux de surveillance et systèmes informatiques associés, etc.),

- ⇒ Equipements d'explorations fonctionnelles cardiologiques (Electrocardiographie, Baie de cathétérisme, dispositifs d'épreuve d'effort, Télémétrie, Holter).

Autres compétences

Il est demandé au technicien de prendre en charge les dispositifs médicaux suivants :

- ⇒ Equipements d'endoscopie, vidéo-endoscopie et écho-endoscopie,
- ⇒ Equipements d'assistance fonctionnelle cardiaque (Défibrillateurs non implantables, Pompe à contre pulsion intra-aortique, etc.),
- ⇒ Stimulateur électrique,
- ⇒ Autres explorations fonctionnelles (PH-métrie, vidéo-capsules digestives, etc.).

Il est demandé au technicien de participer à la distribution des fluides médicaux.

Prise en charge des dispositifs médicaux

En termes de prise en charge, il est demandé au technicien, suivant son niveau de compétence et d'habilitation sur un dispositif donné :

- ⇒ De diagnostiquer les pannes et de remettre en état de fonctionnement les équipements biomédicaux (Maintenance curative),
- ⇒ De réaliser les opérations de maintenance préventive et de contrôle qualité interne,
- ⇒ De planifier, en relations avec les services cliniques ou médico-techniques et les prestataires de service, les interventions sur les équipements biomédicaux,
- ⇒ D'assurer le déclenchement, le suivi et le contrôle (D'un point de vue administratif, technique et organisationnel) des interventions de maintenance sous-traitées ou non,
- ⇒ Participer à la définition et à la réalisation des travaux préparatoires et à la mise en service des équipements en relation avec les utilisateurs, les fournisseurs, l'encadrement biomédical et les services techniques,
- ⇒ Participer à des formations et conseiller les utilisateurs sur les équipements biomédicaux,
- ⇒ Etre force de proposition en ce qui concerne l'obsolescence des matériels et les choix lors de l'élaboration du plan d'équipement,

Il est demandé, conformément aux exigences réglementaires sur la prise en charge des dispositifs médicaux, que chaque intervention technique soit l'objet d'un compte-rendu circonstancié saisi sur le logiciel de G.M.A.O. On entend par intervention technique toute action sur un équipement réalisée par un technicien biomédical du CHV ou par un technicien d'une société extérieure.

Fonctions transversales

Il est demandé au technicien d'assurer un suivi, sur le logiciel de G.M.A.O., de l'inventaire du parc dont il est en charge.

Il est demandé au technicien de poursuivre la démarche engagée sur la mise en œuvre de l'amélioration continue de la qualité au sein du Service Biomédical. Il sera tenu à jour une base documentaire recensant l'ensemble des protocoles de prise en charge technique des dispositifs médicaux exploités dans l'établissement.

Le technicien s'attachera à référencer pour chaque type de matériel les protocoles de maintenance préventive, de maintenance curative, de contrôle qualité établis par les constructeurs. Les protocoles de maintenance et de contrôle qualité seront rédigés et tenus à jour en relation avec l'encadrement biomédical et les fournisseurs.

Il est demandé au technicien d'intervenir sur les matériels dans le cadre d'alertes ou d'enquêtes de matériovigilance.

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES

Les services cliniques et médicotechniques pour les opérations de maintenances préventives et curatives et de contrôles qualité, et la formation aux utilisateurs.

Les services techniques pour la réalisation de travaux préparatoire à une mise en service et la maintenance d'équipements.

Le service informatique pour la réalisation de travaux préparatoire à une mise en service et la maintenance d'équipements.

Les fournisseurs pour la préparation et la mise en service d'équipements biomédicaux.

Les fournisseurs et prestataires de service pour la planification, le déclenchement, le suivi et le contrôle des interventions externes.

Les organismes de contrôle pour le suivi des contrôles périodiques réglementaires.

Les services économiques pour la gestion et le suivi administratif des équipements biomédicaux.

Les savoir-faire requis du métier

- ⇒ Diagnostiquer une panne de matériel biomédical,
- ⇒ Entretien et réparer des dispositifs biomédicaux,
- ⇒ Maintenir préventivement les équipements,
- ⇒ Rédiger un protocole de maintenance biomédicale,
- ⇒ Programmer les interventions de maintenances,
- ⇒ Utiliser le logiciel de G.M.A.O.,
- ⇒ Former et conseiller les utilisateurs sur le fonctionnement des appareils biomédicaux,
- ⇒ Evaluer les risques liés à l'utilisation des dispositifs médicaux et alerter en cas d'utilisation non conforme,
- ⇒ Travailler en équipe.

Les conditions particulières d'exercice du métier

Dans le cadre de la prise en charge des dispositifs liés à l'épuration extra-rénale, les horaires de travail sur le site sont étendus, cela pour répondre au mieux aux contraintes de fonctionnement du Service d'Hémodialyse et aux contraintes réglementaires dans ce domaine.

Candidatures : A l'attention de Mme Agnès LYDA TRUFFIER

Par mail : chvalenciennes-436830@cvmail.com